

Communauté de Communes  
Yvetot Normandie  
**Autour d'Yvetot**

**RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME**



## RANDONNÉE À PIED

**Circuit 8 : le Bois de Caux**

Départ : mairie de la Folletière  
Saint-Martin-de-l'If

**8,5 km - 2h**

Difficulté 

8

**Circuit : le Bois de Caux**


Départ : mairie de la Folletière / St-Martin-de-l'If




8,5 km - 2h



Difficulté **AVIS DU RANDONNEUR**

Après avoir traversé l'ancienne voie romaine, découvrez, à travers de charmantes petites routes, le Bois de Caux ainsi qu'un joli panorama en lisière de bois et prairies.

**1** Au totem de départ, dos à la mairie, prenez face à vous, le chemin en herbe à travers bois.



Vous empruntez alors l'ancienne voie romaine .

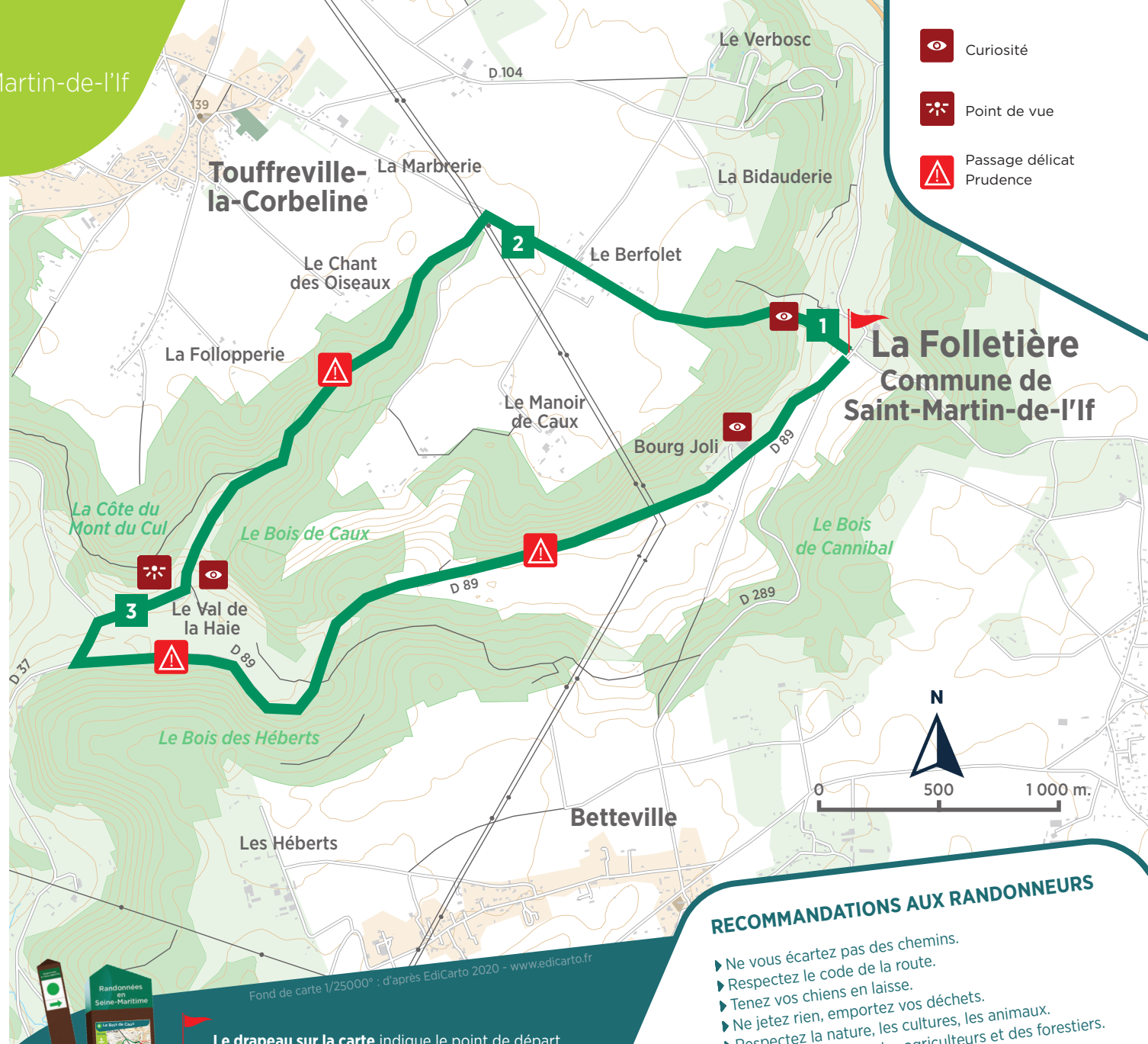

**2** Juste après la descente, tournez à gauche direction « Le Bois de Caux ». Sur cette petite route sinueuse en pleine nature , vous pourrez admirer  une maison en pierre blanche ainsi qu'un corps de ferme avec sa maison normande à colombage au toit de chaume et son puits dans la cour. Suit une jolie descente où vous pourrez découvrir un panorama  sur les prairies et le Bois des Héberts.

**3** Au Val de la Haie, tournez successivement deux fois à gauche. Soyez prudent dans les virages qui suivront sur la D 89 . Vous pourrez admirer  de jolies bâtisses en brique, un vieux bâtiment à colombage ainsi qu'un charmant pigeonier et un calvaire.

Retrouvez les itinéraires de randonnée à proximité sur : [www.yvetot-normandie-tourisme.fr](http://www.yvetot-normandie-tourisme.fr)

**Balisateur du circuit :**

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

 Curiosité Point de vue Passage délicat  
Prudence

Fond de carte 1/25000<sup>e</sup> : d'après Edicarto 2020 - [www.edicarto.fr](http://www.edicarto.fr)

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à cet endroit, est implanté un totem où figurent toutes informations relatives au circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ce circuit, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

**RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS**

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.

# Ça vaut le détour...



## ► La Folletière, commune déléguée de Saint-Martin-de-l'If

La Folletière est l'une des plus petites communes de la Seine-Maritime. Elle a la particularité de ne plus posséder d'église depuis 1828, date à laquelle elle fut détruite.

Le nom de la commune viendrait de « follet » qui désignait autrefois, en vieux français, le garde forestier. En 1210, la paroisse est nommée « Foletaria » : lieu où il y a des follets. Ce nom prend tout son sens à la vue du nombre important d'arbres présents sur la commune.

Vous remarquerez le charme de la mairie, semblable à un petit chalet. En face de celle-ci se trouve un chemin, celui que vous emprunterez pour débiter la randonnée. Il s'agit d'une ancienne voie romaine dénommée « la chaussée » reliant Lillebonne à Rouen.

## ► L'histoire des pigeonniers

Sur votre chemin se trouve un joli pigeonnier de forme circulaire. Construit en briques, pierres et silex, il illustre le savoir-faire normand mis en avant grâce à ce travail de polychromie.

Les pigeons étaient autrefois un instrument de pouvoir puisqu'ils pouvaient transporter le courrier des seigneurs et des rois. Ainsi, durant l'époque médiévale, seuls les nobles avaient le privilège de posséder un colombier / pigeonnier, leur permettant d'affirmer leur fonction sociale. Les pigeons leur servaient également de nourriture, particulièrement appréciés pour leur chair fine. Enfin, leur fiente était utilisée comme engrais naturel.

## La Folletière et ses alentours

Le Val au Cesne est un site paysager qui s'étend sur plusieurs communes : Croix-Mare, Ecalles-Alix, Mont-de-l'If, Saint-Clair-sur-les-Monts, Sainte-Marie-des-Champs, Touffreville-la-Corbeline, Yvetot et La Folletière.

Ce patrimoine naturel de 960 hectares est classé depuis 1997. Quelques belles bâtisses, dont l'Auberge du Val au Cesne, ponctuent la vallée et ses coteaux.

### RENSEIGNEMENTS

**Yvetot Normandie Tourisme**  
8 Place Maréchal Joffre  
76190 Yvetot  
**02 32 70 99 96**  
tourisme@yvetot-normandie.fr  
yvetot-normandie-tourisme.fr

### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com

